

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

PESSAC - Aménagement des espaces emblématiques du centre ville - place de la 5^{ème} République - travaux d'infrastructures, d'éclairage public, de fontainerie et d'espaces verts - lot 4 espaces verts - marché 11 167 U - SARL M.T.E. 16 - Résiliation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'adaptation et la valorisation des espaces publics emblématiques et notamment de la place de la 5^{ème} République, constituent avec le renforcement des fonctions de centralité urbaine, résidentielles et commerciales qui caractérisent le cœur de la ville, l'un des axes stratégiques du projet urbain de la ville de Pessac. (fiche action n°D2 + avenant du contrat CODEV Pessac/CUB).

Afin d'améliorer les pratiques et le confort d'usage sur les espaces les plus fréquentés, la collectivité a souhaité engager un véritable programme de réhabilitation des espaces emblématiques du centre-ville dont la place de la 5^{ème} République est la pièce maîtresse du dispositif. Le projet intègre à la fois la dimension patrimoniale et symbolique du site, les nouvelles fonctionnalités circulatoires, l'ensemble des activités commerciales et des animations à la fois événementielles et festives.

Dans ce cadre, la CUB, par la délibération n° 2008/0404 a attribué le marché de maîtrise d'œuvre n°08 338 U relatif à l'aménagement des espaces publics emblématiques du centre ville de Pessac au groupement SEURA (mandataire) / EREWHON / D'ICI Là Paysagiste / AARTIL / ARCADIS ESG pour un montant d'honoraires de 480 949,99 HT.

S'agissant des travaux, suite à un appel d'offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 16 février 2011 a attribué 4 marchés :

- Lot 1 : travaux d'infrastructures au groupement Fayat Entreprise T.P./Somopa/Novello et Cie pour un montant de 2 663 819 € HT
- Lot 2 : Eclairage public à CITEOS pour un montant de 205 000,75 € HT
- Lot 3 : Fontainerie à F.H.E, Eurofontaines pour un montant de 19 555 650 € HT
- Lot 4 : Espaces verts à M.T.E 16 pour un montant de 49 120,50 € HT.

Après notification du marché 11167U lot 4, le Tribunal du commerce d'Angoulême, par décision du 5 mai 2011, a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL MTE 16. Saisi, le liquidateur désigné Maître HIROU a informé la CUB, par courrier en date du 22 juin 2011, que la procédure de liquidation judiciaire se fait sans poursuite d'activité.

De ce fait, et afin de réaliser dans les délais les travaux prévus de plantation et de paysagement, il est nécessaire de résilier le marché en cours et de relancer une consultation sous forme de procédure adaptée (art. 27.III.2° du Code des marchés publics) pour les espaces verts.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2010/0549 en date du 24 septembre 2010 autorisant le Président à signer les marchés relatifs à l'aménagement des espaces publics emblématiques du centre ville de Pessac – Place de la Vème République,

Vu le marché n°11167U attribué à la SARL MTE16,

Vu l'ordonnance du Tribunal du commerce d'Angoulême du 5 mai 2011 prononçant la liquidation judiciaire de la SARL MTE16,

Vu l'article 46.1.2 du CCAG Travaux prévoyant la résiliation des marchés en cas de liquidation judiciaire sans repreneur,

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant

Qu'eu égard l'ordonnance du Tribunal du commerce d'Angoulême du 5 mai 2011 prononçant la liquidation judiciaire de la SARL MTE16, il y a lieu de résilier le marché 11167U – Lot 4 : Espaces Verts – Pessac – Aménagement des espaces emblématiques du centre ville – place de la 5^{ème} République – notifié le 20 avril 2011.

DECIDE

Article 1 : Le marché n°11167U conclu avec l'entreprise MTE 16 est résilié.

Article 2 : Aucune indemnité de résiliation ne sera versée à l'entreprise concernée.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 28 OCTOBRE 2011